

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 02 décembre 2021

A l'ouverture de la séance, sous la présidence de M. Claude BRENDER, maire, sont :

présents : Marie-Jeanne KIEFFER, Bruno NAEGELIN, Ghislaine BERINGER Etienne SIGRIST, Lilly ANCEL, Jean-Yves TRETZ, Jacky WASSMER, Cathy KURTZEMANN, Didier PEREIRA, Nadia PIERSON – BEN YEKHLEF, Yannick MEAL, Karine BODEZ, Sandrine HEITZMANN, Siegrid LESBAUPIN, Baptiste DESSAINT

absence excusée : Éric SCHWEIN, Laurianne GROSS, Florian GROSSON

absence non excusée :

procuration :

secrétaire de séance : Virginie STOCKY, coordinatrice des services

Le quorum étant atteint, l'assemblée a qualité pour délibérer valablement

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 07 OCTOBRE 2021
2. ACTES PRIS DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
3. DÉCISION MODIFICATIVE N° 1/2021
4. COMMISSIONS ET GROUPEMENTS INTERCOMMUNAUX
5. DIVERS ET INFORMATIONS DIVERSES

SOMMAIRE



1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 07 OCTOBRE 2021	2
2. ACTES PRIS DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	2
3. TARIFS COMMUNAUX	4
4. DÉCISION MODIFICATIVE N° 1/2021.....	6
A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	6
B. ZONES D'AMÉNAGEMENT	7
5. MUTATIONS IMMOBILIÈRES	8
A. VENTE PARCELLE N° 265 SECTION 53 – RUE DU BALLON D'ALSACE	8
B. VENTE PARCELLE N° 264 SECTION 53 – RUE DU BALLON D'ALSACE	8
C. VENTE PARCELLE N° 40 SECTION 53 – RUE DU BALLON D'ALSACE	9
6. COMMISSIONS ET GROUPEMENTS INTERCOMMUNAUX.....	9
A. ACTIONS CULTURELLES	9
1. Médiathèque Victor Schoelcher – modification du règlement intérieur.....	9
B. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS RHIN BRISACH.....	10
1. Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement – présentation.....	10
2. Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés	10
7. DIVERS ET INFORMATIONS DIVERSES.....	10
A. PROCHAINE SÉANCE.....	10

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 07 OCTOBRE 2021

Le compte-rendu de la séance du 7 octobre 2021 n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

2. ACTES PRIS DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

M. le maire rend compte des actes pris dans le cadre des délégations du conseil municipal en dates du 26 mai 2020, 15 septembre 2020 et 9 septembre 2021 (CGCT article L.2122-22) :

numéro	objet	date	page
DEL 66/2021	Mise à disposition chalet étangs – Jean-Marie Fohrer le 26.9.21	12.10.21	128
DEL 67/2021	Mise à disposition salle des fêtes - Sébastien Reyne le 23.10.21	12.10.21	129
DEL 68/2021	Mise à disposition salle de sport (grande) – FDFC68 le 26.10.21	12.10.21	130
DEL 69/2021	Mise à disposition salle des fêtes – Objectif France le 20.10.21	13.10.21	131
DEL 70/2021	Mise à disposition logement d'accueil – Dr Augustin Hamza le 24.10.21 pour un mois	15.10.21	140
DEL 71/2021	Mise à disposition local 37 rue de la Libération – EPF le 21.10.21	20.10.21	141

DEL 72/2021	Mise à disposition club house handball – Serge de Leite de Miranda le 29.10.21	25.10.21	142
DEL 73/2021	Mise à disposition club house handball – Stéphanie Porcu le 31.10.21	04.11.21	143
DEL 74/2021	Mise à disposition salle des fêtes – Les amis du Muhlbach le 19.11.21	04.11.21	144
DEL 75/2021	Mise à disposition chalet des amis du Muhlbach – Martial Damelet le 10.10.21	04.11.21	145
DEL 76/2021	MAPA : travaux d'accessibilité et de mise en sécurité du complexe sportif : attribution marchés de travaux	04.11.21	146
DEL 77/2021	Mise à disposition salle des fêtes – CCPRB le 8.11.21	05.11.21	147
DEL 78/2021	Mise à disposition salle des fêtes – Pétanque club le 25.11.21	05.11.21	148
DEL 79/2021	Mise à disposition salle des fêtes – FDFC le 27.11.21	08.11.21	149
DEL 80/2021	Mise à disposition club house handball – Christophe Reymann le 13.11.21	08.11.21	150
DEL 81/2021	Mise à disposition salle des fêtes – ADSB Balgau le 26.11.21	09.11.21	151
DEL 82/2021	Mise à disposition club house tennis – Gaëlle Huber le 27.11.21	09.11.21	152
DEL 83/2021	Mise à disposition club house pétanque – Philippe Ledoux le 13.11.21	10.11.21	153
DEL 84/2021	Mise à disposition salle des fêtes – CEA le 15.11.21	10.11.21	154
DEL 85/2021	Mise à disposition salle des fêtes – ADSB le 18.11.21	10.11.21	155
DEL 86/2021	Délégation de signature pour l'instruction des autorisations en matière d'urbanisme, aux agents instructeurs de ces autorisations au sein du SCOT Rhin-Vignoble-Grand-Ballon	15.11.21	156- 157
DEL 87/2021	Mise à disposition salle des fêtes – Chorale Sainte Cécile le 21.11.21	15.11.21	158
DEL 88/2021	MAPA : avenant n° 1 au marché de travaux construction d'une piste de quilles Saint Gall – lot n° 9 (MEYER Menuiserie)	15.11.21	159
DEL 89/2021	Mise à disposition club house football – EPF le 26.11.21	15.11.21	160
DEL 90/2021	Mise à disposition club house football – Pétanque club le 27.11.21	18.11.21	161
DEL 91/2021	MAPA : assurances – attribution des lots	18.11.21	162
DEL 92/2021	Mise à disposition salle des fêtes – Cté paroisses le 6.4.22	25.11.21	163
DEL 93/2021	Mise à disposition salle des fêtes – Cté paroisses le 14.4.22	25.11.21	164
DEL 94/2021	Mise à disposition club house football – Agnès Wipf le 29.12.21	25.11.21	165
DEL 95/2021	Mise à disposition club house pétanque – Philippe Ledoux le 31.12.21	26.11.21	166
DEL 96/2021	Mise à disposition salle des fêtes – CCPRB le 1.12.21	26.11.21	167
DEL 97/2021	Mise à disposition salle des fêtes – CCPRB le 13.12.21	26.11.21	168
DEL 98/2021	Mise à disposition salle des fêtes – Philippe Potvin le 10.12.21	30.11.21	169

DEL 99/2021	MAPA : avenant n° 2 au marché de maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité du bâtiment du complexe sportif (ACCEO STRASBOURG)	30.11.21	170
DEL 100/2021	Mise à disposition club house football – DAF en décembre 21	30.11.21	171
DEL 101/2021	Mise à disposition grande salle de sport – DAF en décembre 21	30.11.21	172
DEL 102/2021	MAPA : avenant n° 2 au marché – lot 1 VRD - programme de voirie 2019 – entreprise COLAS	30.11.21	173
DEL 103/2021	MAPA : avenant n° 1 au marché n° 19/27 – CAC lot n° 20 sanitaire (entreprise Stihlé Frères)	02.12.21	174
DEL 104/2021	MAPA : avenant n° 1 au marché n° 19/28 – CAC lot n° 21 chauffage / ventilation (entreprise Stihlé Frères)	02.12.21	175

Le conseil municipal en prend acte.

3. TARIFS COMMUNAUX

Sur proposition de M. le maire, le conseil municipal décide à l'unanimité :

☞ **de fixer** comme suit les tarifs communaux :

OBJET	TARIF (€) AU 01.01.22
<u>Droits de place</u>	
- Emplacement - camion commercial	10,00
- Emplacement marché et divers commerces ambulants	5,00
- Cirque - caution	160,00
- Cirque - emplacement et stationnement	gratuit
- Cirque - fluides (eau, électricité)	gratuit
- Redevance occupation domaine public – terrasse commerciale (forfait mensuel)	15,00
<u>Divers</u>	
- Photocopie (unité)	0,15
- Télécopie 1 ^{ère} page (par n° d'appel)	1,00
- Télécopies suivantes	0,15
<u>Facturation</u>	
- Frais administratifs sur mémoire	35,00
- Main d'œuvre horaire	30,00
- Matériel roulant horaire	60,00
- Dépôts sauvages - enlèvement en régie (selon volume ou circonstances)	de 50 à 150,00
- Dépôts sauvages - enlèvement par prestataire extérieur	refacturation
<u>Studio 40 rue de la Libération</u>	
- Semaine complète (ou > 2 nuitées) (en sus nettoyage draps & taies)	100,00
- WE, une ou deux nuitées (en sus nettoyage draps & taies)	50,00
- Logement d'urgence (mois)	155,00
<u>Salle des fêtes – location</u>	
<u>Occupant de Fessenheim</u>	
- Association affiliée à l'OMSCAL et paroisse (*)	60,00
- Particulier	130,00
- Entreprise locale	230,00
- Associations non affiliées à l'OMSCAL	330,00
<u>Occupant hors commune</u>	
- Association (**) ou personne morale	530,00
<u>Salle des fêtes - frais chauffage (16.03 – 14.11)</u>	
<u>Occupant de Fessenheim</u>	
- Consommation hors gel < 6 850 kWh/j ou 500m ³ /j	gratuit
- Consommation > 6 850 kWh/j ou 500m ³ /j	0,32 €/m ³
<u>Occupant hors commune</u>	
- Sur consommation réelle (*)	0,32 €/m ³

OBJET	TARIF (€) AU 01.01.22
Salle des fêtes - frais chauffage (15.11 – 15.03)	
<u>Occupant de Fessenheim</u>	
- Consommation < 700m ³ /j	gratuit
- Consommation > 700m ³ /j	0,32 €/m ³
<u>Occupant hors commune</u>	
- Consommation < 200m ³ /j	gratuit
- Consommation > 200m ³ /j	0,32 €/m ³
Vaisselle & couverts	
- Prêt (<i>uniquement pour les particuliers et seulement les anciens modèles</i>)	forfait 15,00
- Casse ou manquant (en sus)	valeur de remplacement
Panneaux d'exposition	
- Prêt	gratuit
Clubhouses – location (forfait journée)	
<u>Occupant de Fessenheim</u>	
- Association affiliée à l'OMSCAL	gratuit
- Particulier et syndic de copropriété	50,00
- Association non affiliée à l'OMSCAL	100,00
- Entreprise locale	100,00
<u>Occupant hors commune</u>	
- Personne morale ou membre d'une association locale	100,00
Étangs de pêche chalet – location (forfait journée)	
<u>Occupant de Fessenheim</u>	
- Association affiliée à l'OMSCAL	gratuit
- Particulier	50,00
- Association non affiliée à l'OMSCAL	80,00
- Entreprise locale	100,00
<u>Occupant hors commune</u>	
- Membre d'une association locale	100,00
Chalet et étang des Joncs (<i>alevinage en sus à voir avec l'association les Amis du Muhlbach</i>)	tarif chalet + 50,00
Tous locaux communaux	
- Tarif majoré association ou particulier en cas de déclaration d'occupation frauduleuse pour le compte d'un tiers non susceptible d'occuper à titre gratuit ou onéreux un local communal	500,00
Médiathèque – droit d'adhésion	
- Étudiant	5,00
- Adulte (droits annuels)	11,00
- Adulte hors commune (droits annuels)	15,00
- Moins de 18 ans et + de 70 ans (droits annuels)	gratuit
Médiathèque – non rendus	
- Livre, CD, DVD, VHS acquis	prix d'achat
- Livre, CD reçu en don	8,00
- Frais administratifs (par facture)	5,00
Médiathèque – autre	
- Monographie	40,00
- Carte d'abonnement (en cas de perte)	3,00
- Sac en tissu	5,00
Espace muséographique Victor Schœlcher, son œuvre - billetterie	
- Tarif plein (+16 ans)	4,00 €
- Tarif enfant (10 à 16 ans), groupes scolaires et périscolaires	2,00 €
- Tarif groupe (à partir de 10 personnes payantes)	3,00 €
- Tarif réduit (CE, étudiants)	3,00 €
- Atelier pour scolaires/périscolaires (par groupe)	15 € en supplément
- Visite guidée (gratuite pour les scolaires/périscolaires)	15 € en supplément
- Enfant moins de 10 ans (hors groupe scolaire/périscolaire)	Gratuité
- Escape game – 2 joueurs	40,00 €
- Escape game – 3 joueurs	54,00 €
- Escape game – 4 joueurs	64,00 €
- Escape game – 5 joueurs	70,00 €
- Escape game – 6 joueurs	72,00 €
	77,00 €

OBJET	TARIF (€) AU 01.01.22
- Escape game – 7 joueurs	80,00 €
- Escape game – 8 joueurs	
<u>Boutique souvenirs</u>	3,00
- Lot de 5 marque-pages	2,00
- Stylo en bambou	6,00
- Mug	
- Sac pliable	3,00
- Livres et revues	Revente à prix coûtant
- Monographie	40,00
- Sac en tissu	5,00
<u>Autre</u>	
- Location audio guide	2,00
- Museums-PASS-musées	Tarifs fixés annuellement par l'association
<u>Aire de service camping-cars</u>	
- Jeton	2,50
<u>Emprise pylône végétalisée</u>	
- Indemnité annuelle	80,00
<u>Concessions cimetièr</u>	
- Case cinéraire (15 ans)	400,00
- Tombe cinéraire (15 ans)	600,00
- Tombe (largeur maximum 1 m)	terrain commun
<u>Clôture séparative privée mitoyenne d'emprise communale</u>	
- Participation 50% du ml plafonnée à € TTC (indice ICC – tr2/21 - 1753) :	75,90
<u>Borne de recharge véhicules électriques</u>	
- Charge	4,00
- Dépassement (l'heure supplémentaire)	20,00

(*) Exception : prêt gratuit pour association ADSB pour collecte de sang et office religieux à forte assistance

(**) Pas de location aux associations extérieures à Fessenheim ; ne concerne que les associations Caraïbes, Antilles-Guyane et certains cas exceptionnels.

☞ **de fixer** comme suit les indemnités et aides diverses :

OBJET	TARIF (€) AU 01.01.22
<u>Classe de découverte</u>	
- Janvier à juin (jour/élève)	Idem tarif département
- Septembre à décembre (jour/élève)	du Haut-Rhin
<u>Indemnité de stage</u>	
- Stage école (semaine ou équivalent semaine)	50,00

4. DÉCISION MODIFICATIVE N° 1/2021

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Sur proposition de M. le maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

☞ **de modifier** les crédits suivants du budget principal :

DECISION MODIFICATIVE					
EQUILIBRE GLOBAL					
FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
0,00			0,00		
OPERATIONS REELLES					
FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
0,00			0,00		
Article	D	R	Article	D	R
	2 000 000,00	2 000 000,00		0,00	0,00
022 DI			020 DI		
023		saisir en OS	021	saisir en OS	0,00
739118	2 000 000,00				
74834		1 283 000,00			
73111		717 000,00			
OPERATIONS INTERIEUR SECTION					
F = chap. glob. 043			I = chap. glob. 041		
0,00			0,00		
Article	D	R	Article	D	R
	0,00	0,00		0,00	0,00
OPERATIONS SECTION A SECTION					
F = chap. glob. 042			I = chap. glob. 040		
0,00			0,00		
Article	D	R	Article	D	R
	0,00	0,00		0,00	0,00

B. ZONES D'AMÉNAGEMENT

Sur proposition de M. le maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

☞ **de modifier** les crédits suivants du budget principal :

DECISION MODIFICATIVE							
EQUILIBRE GLOBAL							
FONCTIONNEMENT		0,00		INVESTISSEMENT		0,00	
OPERATIONS REELLES							
FONCTIONNEMENT		0,00		INVESTISSEMENT		0,00	
Article	D	R	Article	D	R	Article	R
	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
022 DI			020 DI				
023		saisir en OS	021		saisir en OS		0,00
673	90 000,00						
605	-90 000,00						
OPERATIONS INTERIEUR SECTION							
F = chap. glob. 043		0,00		I = chap. glob. 041		0,00	
Article	D	R	Article	D	R	Article	R
	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
OPERATIONS SECTION A SECTION							
F = chap. glob. 042		0,00		I = chap. glob. 040		0,00	
Article	D	R	Article	D	R	Article	R
	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00

5. MUTATIONS IMMOBILIÈRES

A. VENTE PARCELLE N° 265 SECTION 53 – RUE DU BALLON D'ALSACE

Sur proposition de M. le maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- ☞ de prendre acte de l'avis des domaines n° 2020-091V0703 en date du 11/01/2021 ;
- ☞ de prendre acte des PVA n° 957 certifié par le service du cadastre le 11 octobre 2021 et n° 961 certifié par le service du cadastre le 27 octobre 2021 ;
- ☞ de céder les parcelles sises section 53 n° 265 d'une contenance de 4,03 ares et section 53 n° 263 d'une contenance de 0,35 are à M. Alexandre HAFNER et Mme Corinne ABDERRAHMAN ;
- ☞ de fixer le prix de vente à 52 000 € ;
- ☞ d'autoriser le maire à signer tout acte et document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

B. VENTE PARCELLE N° 264 SECTION 53 – RUE DU BALLON D'ALSACE

Sur proposition de M. le maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- ☞ de prendre acte de l'avis des domaines n° 2020-091V0703 en date du 11/01/2021 ;

- ☞ **de prendre acte** du PVA n° 961 certifié par le service du cadastre le 27 octobre 2021 ;
- ☞ **de céder** la parcelle sise section 53 n° 264 d'une contenance de 4,63 ares à M. Guillaume HAAG et Mme Laetitia JOUANE ;
- ☞ **de fixer** le prix de vente à 61 100 € ;
- ☞ **d'autoriser** le maire à signer tout acte et document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

C. VENTE PARCELLE N° 40 SECTION 53 – RUE DU BALLON D'ALSACE

Sur proposition de M. le maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- ☞ **de prendre** acte de l'avis des domaines n° 2020-091V0704 en date du 11/01/2021 ;
- ☞ **de céder** la parcelle sise section 53 n° 40 d'une contenance de 7,57 ares à M. et Mme Serkan SAK ;
- ☞ **de fixer** le prix de vente à 98 410 € ;
- ☞ **d'autoriser** le maire à signer tout acte et document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

6. COMMISSIONS ET GROUPEMENTS INTERCOMMUNAUX

A. ACTIONS CULTURELLES

1. Médiathèque Victor Schoelcher – modification du règlement intérieur

La médiathèque municipale de Fessenheim a été créée en 2006. De récentes modifications comptables (plancher de mise en recouvrement) et le comportement de certains usagers (retard, voire oubli dans le retour des supports) impliquent une refonte du règlement intérieur.

Un bon fonctionnement du service suppose que des règles claires soient établies et publiées. Un nouveau règlement intérieur a donc été rédigé en ce sens.

Il encadre les conditions d'accès à la médiathèque, de consultation, de communication des ressources documentaires, d'inscription et de prêt des documents proposés par celle-ci.

Il sera porté à connaissance du public par affichage dans ses locaux ainsi que par la mise en ligne sur le site Internet de la ville. Il sera présenté lors de chaque inscription à tout usager ; toute personne, par le fait de son inscription ou de sa fréquentation de la médiathèque, s'engage à se conformer au présent règlement.

Sur proposition de Mme Marie-Jeanne KIEFFER, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- ☞ **d'approuver** le règlement intérieur de la médiathèque municipale annexé à la présente délibération ;
- ☞ **d'annuler** le règlement intérieur établi précédemment.

B. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS RHIN BRISACH

1. Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement

M. le maire commente le rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement de la communauté de communes Pays Rhin-Brisach dont un exemplaire a été communiqué aux conseillers municipaux.

Le conseil municipal en prend acte.

2. Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

M. le maire commente le rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de la communauté de communes Pays Rhin-Brisach dont un exemplaire a été communiqué aux conseillers municipaux.

Le conseil municipal en prend acte.

7. DIVERS ET INFORMATIONS DIVERSES

A. PROCHAINE SÉANCE

Sauf imprévu ou défaut de points à inscrire à l'ordre du jour, la prochaine séance du conseil municipal est fixée au mardi 8 février 2022 à 19 heures à la salle des fêtes.

Autres évènements :

- Prochains conseils municipaux à la salle des fêtes à 19 h : jeudi 10 mars 2022, jeudi 7 avril 2022, jeudi 5 mai 2022, jeudi 9 juin 2022, jeudi 7 juillet 2022 ;
- Autres réunions :
 - o réunion commissions réunies spéciale « mairie » jeudi 6 janvier 2022 à 18 h 30 à la salle des fêtes ;
 - o commission des finances mardi 22 février 2022 à 18 h 30 **en mairie (salle du conseil municipal)**.
- Évènements à venir : don du sang le jeudi 27 janvier 2022 à la salle des fêtes, bal OMSCAL le samedi 5 février 2022 à la salle des fêtes ;
- Elections 2022 : présidentielles les 10 et 24 avril, législatives les 12 et 19 juin dans la grande salle de l'école élémentaire.

ANCEL Lilly	BERINGER Ghislaine	BODEZ Karine
BRENDER Claude	DESSAINT Baptiste	GROSS Laurianne ABSENTE
GROSSON Florian ABSENT	HEITZMANN Sandrine	KIEFFER Marie-Jeanne
KURTZEMANN Catherine	LESBAUPIN Siegrid	MEAL Yannick
NAEGELIN Bruno	PEREIRA Didier	PIERSON-BEN YEKHLEF Nadia
SCHWEIN Éric ABSENT	SIGRIST Etienne	TRETZ Jean-Yves
WASSMER Jacky		